

COMMUNE DE SAINT AQUILIN

PLAN DEPARTEMENTAL DE GESTION D'UNE CANICULE

Les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées qui en font la demande peuvent s'inscrire auprès de la mairie sur le registre d'identification dans le cadre du plan national canicule afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Saint-Aquilin, le 01 juin 2019

Annick DEZON ,
Maire



La période de veille saisonnière s'ouvre le 1er juin 2019 et se termine le 15 septembre 2019